

Le démon des eaux s'appelle INFRAN

Les rivières ou torrents sont définis par leur classe. Ces classes sont répertoriées de 1 à 6 et permettent une échelle des valeurs indispensable pour la sécurité du sportif. Chaque nageur peut ainsi définir ses propres limites. Cette base de référence présente un caractère évolutif lié à des paramètres techniques et météorologiques.

L'infranchissable ou « INFRAN » est par définition une impossibilité de passer une portion démoniaque de torrent, aux caractéristiques mortelles pour le nageur. L'évolution du matériel et surtout l'évolution de la technique des nageurs repoussent la limite des impossibilités.

L'infran est soit total soit surmontable, donc ex-infran. Un barrage, une perte naturelle dans des méandres souterrains, ou encore des canalisations empêchent tout franchissement et constituent l'infran total. L'infran paraît réalisable ou ex-infran après une observation intelligente lors du repérage.

Selon la théorie du risque accepté (fondement d'une activité sportive), le nageur mesure le danger, le maîtrise et l'affronte pour franchir l'obstacle. Sa capacité de lecture et d'évaluation du torrent est donc fondamentale.

Sachant que le nageur est à la limite de ses moyens techniques, matériels et physiques, l'infran reste toujours un passage extrêmement dangereux. Le moindre « grain de sable » peut conduire à l'échec : dans cet environnement, échec signifie accident très souvent dramatique. Il faut donc garder à l'esprit qu'un ex-infran demeure une zone de danger, et adopter un comportement fait d'humilité et d'extrême prudence. Bien sûr, en situation de première ou non, lors de descentes marginales, des nageurs narguent les éléments naturels et « passent » là où les autres font du portage, la « coquille » sur le dos.

L'exemple suivant est significatif. Le 6 juillet 1988, deux palanquées de moniteurs et de moniteurs stagiaires ont réalisé, par volume d'eau important, la descente du Guil, torrent extrême des Hautes Alpes, des Combes de Château-Queyras jusqu'à la Maison-du-Roy. L'infran du « Laminoir » a été évité par portage alors que la semaine précédente des nageurs avaient forcé le passage dans les mêmes conditions.

Les photos illustrent les caractéristiques de cet infran: un goulet avec risque systématique de coincement, un rappel violent à haut niveau, et un siphon à ciel ouvert (dangereux à bas niveau).

Dans un contexte fédéral où la nage en eaux vives doit rester avant tout (un torrent de dynamisme" et de bonne humeur, et où l'exception doit confirmer la règle, notre philosophie fera toujours passer la sécurité et le « souffle de la vie » avant la performance.

H. C.